



## RÉGIMES D'ASSURANCE-COLLECTIVE

### Régime d'assurance-maladie (participation obligatoire à l'un des trois régimes)

#### *Maladie 1*

- Remboursement à 80 % :
- médicaments prescrits par un médecin (franchise annuelle de 50\$ par certificat)
  - ambulance
  - frais de transport par avion d'une personne malade alitée
- Remboursement à 100 % :
- médicaments prescrits par un médecin pour les frais excédant les premiers 3 500\$
  - assurance voyage avec assistance
  - assurance annulation de voyage

#### *Maladie 2*

Ce régime comprend le régime maladie 1 (sans la franchise de 50\$ pour les médicaments prescrits par un médecin) auquel sont ajoutées les protections suivantes :

- Remboursement à 100 % :
- frais hospitaliers au Canada (chambre semi-privée)
  - médicaments pour les frais excédant les premiers 3 750\$
- Remboursement à 80 % :
- chirurgien dentiste en cas d'accident aux dents naturelles
- Remboursement selon le contrat d'assurance
- location ou achat d'un fauteuil roulant ou d'un lit d'hôpital
  - location ou achat d'appareil d'assistance respiratoire et oxygène
  - location ou achat d'appareils thérapeutiques
  - membre artificiel et prothèse externe
  - prothèse capillaire (à la suite d'une chimiothérapie)
  - appareils orthopédiques
  - chaussures orthopédiques
  - orthophonie, ergothérapie et audiologie
  - bas de soutien
  - glucomètre
  - neurostimulateur transcutané
  - psychothérapie

- acupuncture
- chiropractie
- podiatrie
- physiothérapie
- appareil auditif (incluant les honoraires de l'audioprothésiste)

### ***Maladie 3***

Ce régime comprend le régime maladie 2 auquel sont ajoutées les protections suivantes :

- |  |  |
|--|--|
| Remboursement selon le contrat d'assurance | <ul style="list-style-type: none"><li>- homéopathie (incluant les remèdes homéopathiques)</li><li>- naturopathie</li><li>- ostéopathie</li><li>- massothérapie, kinésithérapie et orthothérapie (MKO)</li><li>- diététique</li><li>- soins infirmiers (à l'extérieur d'un établissement de santé et suivant une hospitalisation)</li><li>- cure de désintoxication</li><li>- frais de transport et d'hébergement au Québec</li></ul> |
|--|--|